**Règles de gestion**

Rg1 : Une ue est subdivisé en plusieurs ecue ;

Rg2 : Une ecue appartient à une et une seule ue ;

Rg3 : Un niveau d’étude est subdivisé en plusieurs groupes de niveau au cours d’une année académique ;

Rg4 : Il existe plusieurs type de groupe de niveau ;

Rg5 : un groupe de niveau est de un et un seul type ;

Rg6 : Une ue peut être attribuée à un ou plusieurs groupes de niveau  au cours d’une année académique ;

Rg7 : à un groupe de niveau il peut être attribué une ou plusieurs ue au cours d’une année académique ;

Rg8 : Les ecue d’une ue sont enseignés dans un ou plusieurs groupes de niveau  au cours d’une année académique ;

Rg9 : Dans un groupe de niveau il peut être enseignés un ou plusieurs ecue au cours d’une année académique ;

Rg10 : Une ecue est enseignée par un et un seul enseignant ;

Rg11 : Un enseignant peut enseigner un ou plusieurs ecue ;

Rg12 : Un étudiant est affecté dans un et un seul groupe de niveau au cours d’une année académique ;

Rg13 : Dans un groupe de niveau il peut être affectés un ou plusieurs étudiants au cours d’une année académique ;

Rg14 : Un enseignant effectue cours d’une ecue dans un groupe de niveau, durant une session pour un semestre donné au cours d’une année académique ;

Rg15 : Un cour est effectué par un et un seul enseignant ;

Rg16 : Un enseignant peut effectuer zéro ou plusieurs cours ;

Rg14 : Un ou plusieurs étudiant sont évalués par un et un seul enseignant dans une ecue, durant une session pour un semestre donné au cours d’une année académique ;

Rg15 : Un étudiant peut être évalué zéro ou plusieurs fois ;

Rg16 : Une évaluation concerne une et une seul ecue ;